



Assurance des Chantiers - Bris des équipements

Comble les lacunes de couvertures principales des polices d'Assurance des Chantiers - Biens

HSB Canada
390, rue Bay
Bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 2H2
Tél. : 416 363-5491

hsb.ca

Suivez-nous


Pourquoi l'Assurance des Chantiers - Bris des équipements?

L'équipement essentiel d'un bâtiment peut fonctionner pendant des mois durant la construction, jusqu'à ce que le projet soit remis à son propriétaire. Au cours de cette période, l'équipement est exposé à un large éventail de risques de bris.

Les polices d'Assurance des Chantiers - Biens :

- Excluent généralement les pertes ou dommages causés par un arc électrique et un bris mécanique.
- Peuvent ne pas couvrir les phases à risque élevé des essais, de la mise en service et du fonctionnement précoce de l'équipement avant l'achèvement du projet.

Quels sont les problèmes potentiels?

Un bris d'équipement peut entraîner des dommages directs à l'équipement, des pertes de revenus, une interruption des opérations en

raison de retards, ainsi que des coûts supplémentaires de réparation ou de remplacement.

Les systèmes de climatisation contiennent une variété de pièces pouvant subir un bris et causer de sérieux problèmes. La défaillance d'un moteur de compresseur peut coûter plus de 50 000 \$.

Les systèmes électriques représentent habituellement jusqu'à 15% de la valeur totale d'un bâtiment. Étant donné que les composants sont interconnectés, les dommages causés par un seul bris peuvent détruire de vastes sections, notamment les transformateurs, les panneaux, les appareillages de commutation, les commandes électriques et les génératrices d'urgence.

De nombreux bâtiments sont munis de câbles souterrains. Des arcs électriques et des courts-circuits peuvent se produire pour diverses raisons. Étant donné que les câbles sont enfouis et nécessitent une excavation, leur retrait et leur remplacement peuvent être très coûteux.

Les systèmes de chauffage, en général fonctionnels pendant la construction, peuvent subir une défaillance pendant les essais ou le fonctionnement précoce du système.

Les bâtiments modernes ont des systèmes automatisés de gestion de l'énergie dédiés au fonctionnement des chaudières, de la climatisation, de l'éclairage, des ascenseurs et de la détection d'incendie. Ils utilisent des circuits électroniques sensibles aux surtensions et aux perturbations électriques.

Les garanties du fabricant ont des limites

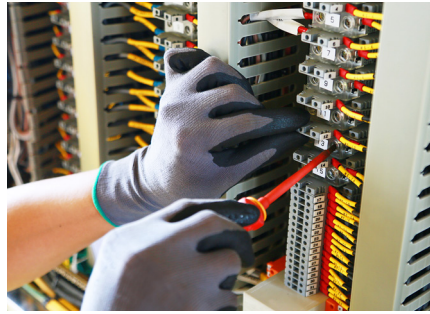
Ces garanties excluent, en grande majorité, les pertes causées par des facteurs externes, tels que les températures extrêmes, les conditions poussiéreuses ou une mauvaise installation. Elles ne paient ordinairement pas les coûts pour enlever une unité défectueuse et installer l'unité de remplacement; ou les pertes d'exploitation.

Exemples de pertes

Équipement électrique

Le disjoncteur principal d'un immeuble de bureaux a subi un court-circuit lorsqu'un électricien a ouvert le panneau principal, endommageant l'équipement et entraînant une perte d'alimentation électrique dans l'immeuble.

- Pertes assurées : 116 234 \$



Boîtier d'un transformateur

Un arc électrique s'est produit dans le boîtier du transformateur d'un immeuble de bureaux en construction, causant des dommages et coupant l'alimentation électrique de l'immeuble.

- Les pertes assurées, y compris 40 000 \$ en frais d'accélération des travaux, s'élevaient à 180 000 \$

Système de climatisation

Des fissures dans les tubes de l'évaporateur d'un refroidisseur de 500 tonnes ont mené à la défaillance mécanique du système de climatisation d'un immeuble de bureaux. Le remplacement du réfrigérant à lui seul a coûté 35 000 \$.

- Pertes assurées : 129 139 \$

Un immeuble de bureaux de 44 étages a subi une perte de climatisation lorsqu'un transformateur de 2 000 KVA a court-circuité. Le recours à une grue de grande taille a été nécessaire pour hisser et remplacer le transformateur endommagé.

- Pertes assurées : 115 000 \$

Pourquoi choisir HSB Canada?

Depuis 1875, HSB Canada est un chef de file en matière de souscription spécialisée et de compétences techniques requises pour assurer et inspecter les appareils sous pression, ainsi que les équipements mécaniques et électriques.

Des connaissances approfondies combinées à des couvertures étendues garantissant le meilleur choix d'assurance pour tout projet.

Contactez HSB Canada

Vancouver

Tél. : 604 683-0341
vancouver@biico.com

Calgary

Tél. : 403 265-2813
calgary@biico.com

Hamilton

Tél. : 905 528-8751
hamilton@biico.com

Toronto

Tél. : 416 362-1203
toronto@biico.com

Montréal

Tél. : 514 861-8261
montreal@biico.com

Halifax

Tél. : 902 423-6276
halifax@biico.com

Ceci est un sommaire des garanties. Pour toutes les garanties, les conditions, les dispositions et les exclusions, veuillez vous référer à la police d'assurance en vigueur.

© 2020 La Compagnie d'Inspection et d'Assurance Chaudière et Machinerie du Canada (HSB Canada). Tous droits réservés.

HSB Canada

390, rue Bay
Bureau 2000
Toronto (Ontario) M5H 2Y2
Tél. : 416 363-5491

hsb.ca